

## RECRUTE

### **DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL, CULTUREL ET TOURISTIQUE (H/F)**

<b>Type de recrutement :</b>	Fonctionnaire ou, à défaut, CDD d'une durée de 3 ans reconductible (6 ans au total) puis possibilité de CDI.
<b>Cadre d'emplois :</b>	Attaché territorial (A)
<b>Régime de temps de travail :</b>	Temps complet
<b>Date limite de candidature :</b>	10 septembre 2024
<b>Date prévue de recrutement :</b>	Dès que possible

## CONTEXTE

### ➤ **Le projet de territoire**

Les élus de la CCLLA ont engagé un projet de territoire afin de répondre aux enjeux sociétaux actuels et futurs du territoire. En 2024, la collectivité a initié l'acte 2 du projet, avec pour ambition d'accélérer les transitions (plan d'actions 2024-2026). En savoir davantage ? Consultez en ligne [notre projet de territoire](#) et notre dernier [rapport d'activité](#).

### ➤ **La direction**

Dans ce cadre, la direction du développement (DDEV) anime la mise en œuvre des politiques et actions communautaires dans les domaines du social, de la culture et du tourisme :

- Culture : contractualisation avec les acteurs et partenaires institutionnels, suivi et évaluation.
- Lecture publique : gestion du réseau communautaire (24 bibliothèque municipales ou associatives).
- Tourisme : mise en œuvre du schéma directeur de développement touristique.
- CTG et CLIC : supervision et pilotage des missions.
- Petite enfance et gens du voyage : accompagnement à l'élaboration et mise en œuvre des schémas directeurs.
- Sport : pilotage de la politique de natation scolaire et de la DSP de la piscine communautaire, etc.
- Direction des projets de maintenance et/ou de construction des équipements communautaires liés à ces compétences, en lien avec les services ressources de la CCLLA (technique, urbanisme, marchés publics, juridique).

La direction compte plus d'une quinzaine d'agents, tous services et missions confondus. Son budget : 3,8 M€ en fonctionnement, 4,3 M€ en investissement.

## MISSIONS

Intégré(e) au collectif de la direction générale, vous participez au pilotage de la collectivité et, par délégation de la DGS :

- contribuez à la définition de la stratégie communautaire dans votre domaine de compétence, en lien avec les élus ;
  - pilotez et supervisez les équipes et activités de votre direction.
- **Pilotage stratégique :**
  - Participer au management stratégique de la collectivité et porter le sens du projet politique auprès des collaborateurs communautaires.
  - Conseiller les élus sur la définition des orientations de la collectivité, les alerter sur les risques (techniques, juridiques, etc.).
  - Piloter l'organisation des commissions communautaires « actions sociales », « culture » et contribuer à celle du « développement économique et touristique » (ordre du jour et compte rendus, préparation des arbitrages, suivi et reporting des avis).
  - Assurer une médiation avec l'environnement institutionnel, économique et social, en interface avec les élus (réunions, instances, négociation avec des partenaires, etc.).

- **Supervision de projets et activités déléguées :**
  - Impulser, accompagner et coordonner la mise en œuvre du projet de territoire et des activités des services de la direction (schéma directeur, projets, actions, modes de gestion, etc.).
  - Superviser les productions des services.
  - Garantir le respect des délais et budgets alloués.
  - Rendre compte de l'avancée des dossiers et de l'efficacité des moyens mis en œuvre.
  - Préparer les arbitrages.
  - Conduire l'évaluation des actions et projets mis en œuvre, l'exploiter pour des stratégies futures.

- **Gestion managériale des services confiés :**

En lien avec les services internes (finances, commande publique, RH, assurances, etc.) :

- Gérer la direction au quotidien : budget, ressources humaines, moyens, sécurisation juridique, respect des procédures internes, reporting et gestion des informations.
- Décliner les lignes de gestion managériale de la collectivité au sein de la direction.
- Organiser et optimiser les ressources de la direction (humaines, budgétaires, techniques, règlementaires, etc.) afin de garantir l'efficacité.
- Assurer, au besoin, l'accompagnement méthodologique des collaborateurs.

Vous êtes assisté(e) d'un(e) assistant(e) de direction.

## CONDITIONS D'EXERCICE

- **Lieu d'exercice :** Thouarcé
- **Temps de travail :** 39h00 par semaine (générant 23 jours de RTT).
- **Horaires :** plages fixes 9h-12h et 14h-17h + plages variables (modulation en accord avec le responsable hiérarchique).
- **Contraintes d'exercice :** travail en bureau, déplacements fréquents sur le territoire (véhicule de service en pool), disponibilité horaire (réunions en soirée).
- **Management direct :** 6 agents.
- **Interlocuteurs :** élus (de la CCLLA et de communes), institutions et partenaires (CAF, CCAS, etc.), services internes (finances, RH, communication, etc.).

## RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES

- **Rémunération :** statutaire (grille de la fonction publique) + SFT (si enfants à charge) + primes :
  - Mensuelle : IFSE (suivant la technicité du poste et l'expérience).
  - Annuelles et sous conditions : CIA (suivant la manière de servir).
- **Avantages :**
  - Prime mobilité durable (si covoiturage et/ou vélo – sous conditions).
  - Comité d'entreprise (prestations consultables sur [cnas.fr](http://cnas.fr)).
  - Prévoyance : participation employeur si contrat labellisé souscrit par l'agent.
  - RTT : 23 jours par an (en plus des 25 jours de congés annuels), Compte épargne temps (CET).
  - Télétravail : possible (au plus 2 jours par semaine et suivant les nécessités de service).
- **Perspectives d'évolutions :**
  - Sur le poste : accès à des formations de perfectionnement (catalogue consultable sur [cnfpt.fr](http://cnfpt.fr)).
  - Préparation aux concours de la fonction publique territoriale.

## PROFIL ET QUALIFICATIONS

- Diplômé(e) de l'enseignement supérieur, idéalement dans le domaine du développement social ou territorial.
- Expérience avérée sur poste d'encadrement, si possible en direction générale.
- Permis de conduire B obligatoire.

### Savoir-faire :

- Solides expériences en matière d'ingénierie de projets ; de gestion administrative (statut, procédures administratives, modes de gestion, dispositifs contractuels, marchés, suivi budgétaire) ; d'analyse croisant enjeux financiers, techniques et humains.
- Décliner des orientations politiques en plans d'actions et/ou projets ; organiser des modes de gestion, missions, et ressources en cohérence.
- Forte capacité managériale : organisation, anticipation, délégation, supervision, etc.
- Maîtrise des outils de pilotage d'activités (tableaux de bord, indicateurs, etc.).

**Savoir-être :**

- Capacités d'écoute, de dialogue, d'animation et de fédération d'un collectif.
- Sens de l'initiative, force de proposition, prise de décision.
- Disposition à la concertation et à la négociation.

## CANDIDATURE

Votre candidature comprend : CV + lettre de motivation + copie de votre dernier arrêté (pour les fonctionnaires).

**Elle est à adresser :**

- ✓ Soit par mail : [rh-recrutement@loirelayonaubance.fr](mailto:rh-recrutement@loirelayonaubance.fr) (pièces en format PDF).
- ✓ Soit par courrier : M. le Président de la communauté de communes Loire Layon Aubance – 1 Rue Adrien Meslier – CS 80083 – 49170 St-Georges-sur-Loire

**Processus du recrutement :**

1. Vous nous adressez votre candidature.
2. A la fin de l'appel à candidatures, si votre candidature est présélectionnée, notre chargé(e) de recrutement prendra contact avec vous.
3. Entretien avec le jury à la date précisée ci-après.

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

En savoir davantage sur notre collectivité ? Consultez notre dernier [rapport d'activité](#) (loire-layon-aubance.fr, rubrique Collectivité).

**Les entretiens auront lieu le 25 septembre, matin (en présentiel)**

Renseignements sur le poste : Mme Delourmel, directrice générale des services – 02.41.78.37.58 (secrétariat de direction).

Renseignements administratifs : Mme Guilon, service RH-recrutement – 02.41.54.59.93  
[rh-recrutement@loirelayonaubance.fr](mailto:rh-recrutement@loirelayonaubance.fr)

Travailleurs handicapés : Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.